

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT****FG**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	25

Séance du 12 décembre 2024

N°24-12-18

Date de la convocation
6 Décembre 2024**L'an deux mil vingt-quatre
et le douze décembre**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, M. Jean FERNANDES, et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjointes – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M. Joël AUROUZE, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Dominique COLOMB qui a donné pouvoir à Mme M.-Françoise SOUBEYRAN.
M. André MOLLE qui a donné pouvoir à M. Joseph BUGNAZET.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER.

Absents excusés sans pouvoir :

M. Benjamin FOULTIER
Mme Arlette CHAPELLON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Demande dossier subvention DETR 2025 Réhabilitation Mairie

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2025 afin de minorer la part restant à charge de la commune. Il indique qu'aucun autre projet ne sera présenté. Il propose donc de déposer le même dossier que celui de l'année dernière mais de mettre à jour le plan de financement suite à la consultation et aux choix des entreprises, ce dernier est le suivant :

AR Prefecture043-214302051-20241212-24_12_18-DE
Reçu le 18/12/2024

PLAN DE FINANCEMENT REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE SES LOCAUX ANNEXES						
Dépenses		Montant HT	Recettes		Taux	
Travaux (Ets retenues)		2 119 946 €	Région	Acquis	500 000 €	20,82%
Maîtrise d'œuvre		181 350 €	Département	en cours ok	150 000 €	6,25%
Imprévus hors maîtrise d'œuvre		99 750 €	Etat - Fonds vert ingenierie	Acquis	90 675 €	3,78%
sur montant initial			Etat - DETR	en cours	647 374 €	26,96%
			Etat - Fonds vert	en cours	432 831 €	18,03%
			Autofinancement 20%		580 166 €	24,16%
TOTAL		2 401 046 €			2 401 046 €	100,00%

C'est pourquoi, il vous est donc proposé :

D'APPROUVER le plan de financement tel que présenté,

DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour formuler une demande d'aide auprès de M. Le Préfet de la Haute-Loire au titre de la DETR 2025 d'un montant de 647 374 € HT, identique à la demande déposée l'année dernière.

DE DONNER pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette demande

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité la proposition.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 12 décembre 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER

AR Prefecture

043-214302051-20241212-24_12_18-DE
Reçu le 18/12/2024